

## ROYAUME DU MAROC

Agence pour la Promotion et le Développement Economique  
et Social des Préfectures et Provinces du Nord du Royaume

### AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°DSP/CONSTR-PISCINES-VESTIAIRES/PDI/TAO/43-2010

(SEANCE PUBLIQUE)

Dans le cadre du Programme de Développement Intégré et du partenariat entre l'Agence du Nord et la Province de Taounate,

Il sera procédé **le 30 mars 2010 à 10 h, dans les bureaux de l'Agence du Nord**, sis, 33, Angle Avenues Annakhil et Mehdi ben Barka, Espace des Oudayas – Hay Riad BP.6471 -10101- Rabat-Instituts, à l'ouverture des plis relatifs à :

#### **L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE PISCINES ET DES VESTIAIRES AUX COLONIES DE VACANCES DANS LES COMMUNES RURALES D'OURDZAGH ET DE BNI OULID DANS LA PROVINCE DE TAOUNATE -EN DEUX LOTS-**

- **LOT 1 : CONSTRUCTION DE DEUX PISCINES ET DES VESTIAIRES A LA COLONIE DE VACANCES DANS LA COMMUNE RURALE D'OURDZAGH**
- **LOT 2 : CONSTRUCTION DE DEUX PISCINES ET DES VESTIAIRES A LA COLONIE DE VACANCES DANS LA COMMUNE RURALE DE BNI OULID**

Le dossier d'appel d'offres peut être soit:

- Retiré du siège de l'Agence à l'adresse mentionnée ci-dessus.
- Téléchargé à partir du site électronique de l'Agence du Nord ([www.apdn.ma](http://www.apdn.ma)) ou du site [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).
- Envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Les cautionnements provisoires est fixé à la somme de :

- **Lot 1 : quarante cinq mille (45 000 dh) ;**
- **Lot 2 : quarante cinq mille (45 000 dh) ;**

Les plans du maître d'œuvre sont à retirer auprès du siège de l'APDN pour un total de 30 Dh.

Le contenu, les pièces justificatives ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 23, 25, 26 et 28 du décret n° 2.06.388 du 16 moharrem 1428 (5 février 2007) relatif à la passation des marchés de l'Etat et au règlement de consultation inclus dans le dossier d'appel d'offres.

Les concurrents peuvent :

- soit les déposer contre récépissé dans le bureau d'ordre de l'Agence;
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

#### **Contact**

Mme Atika DAHOU – Département marchés

Tél. : +212.537. 56.59.02 / 51 – Fax : +212.537. 56.59.13 - E.mail : [a.dahhou@apdn.ma](mailto:a.dahhou@apdn.ma)

Agence pour la Promotion et le Développement Economique et Social des Préfectures et Provinces du Nord du Royaume

